

Paris, le 20 janvier 2021

**Nos réf. : 2021/D/CAB/JPS/CBD/011**

**Envoi par courrier après diffusion sur eFFBB**

Mesdames et Messieurs les Présidents(es)  
des Groupements Sportifs

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, chers(es) amis(es),

2020 est maintenant derrière nous ; triste année pour celles et ceux qui ont été affectés par la pandémie.

2021 débute, nous la souhaitons synonyme d'espoir ; nous ne sommes pas au bout des difficultés, mais l'échéance d'une vaccination grand public nous permet d'y croire.

Je vous souhaite très sincèrement une année plus clémente ; prenez soin de vous et de vos proches et espérons une reprise de nos activités, en bonne santé, dès que cela sera possible.

Triste période pour le sport.

Nos pratiques sportives sont irrégulières depuis mars 2020 ; avec un timide redémarrage au début de l'automne pour la plupart d'entre nous, nous aurions souhaité un déroulement de saison plus convenable.

Nous nous sommes mobilisés, pour le secteur professionnel comme amateur, en multipliant visioconférences, réunions et interventions, avec le ministère des sports, les autres fédérations, le comité national olympique et sportif, au sein de notre propre réseau (ligues et comités), les parlementaires, les réseaux de collectivités locales et nos partenaires que je remercie ici d'avoir maintenu leur soutien si important.

Nous avons cherché à donner des réponses à chaque situation, au rythme des décisions gouvernementales et décrets ministériels :

- Sur le plan sanitaire, en produisant des protocoles répondant à l'exigence du Haut Conseil de la Santé Publique, pour des populations tellement différentes ; pas simple !
- Sur le plan sportif, en proposant des adaptations règlementaires (report de match, fin de saison, etc.) que le ministère nous a imposé de finaliser avant fin 2020, sans connaître pour autant la situation sanitaire du pays ni l'impact sur nos activités ; pas simple !
- Sur le plan économique, conscients des difficultés des secteurs professionnel et amateur, en nous mobilisant pour obtenir un soutien financier de l'Etat ; pas simple ! J'y reviendrai.
- Sur le plan social, en demandant à nos structures de proximité (ligues et comités) de maintenir le lien avec vous tous ; l'impact social est très important pour les dizaines de milliers de bénévoles qui composent vos équipes dirigeantes (3 millions pour l'ensemble des fédérations) ; cette longue période d'inactivité, la crainte du virus, autant de raisons d'être inquiets pour une reprise espérée de l'activité ; et sincèrement, l'argent ne résoudra pas ces difficultés ; pas simple !

Aujourd'hui, mis à part le secteur professionnel et la filière Haut Niveau, l'accès à nos gymnases est toujours interdit ; nous ne savons pas pour combien de temps. Le 17 novembre dernier, le Président de la République recevait les acteurs du sport et projetait des dates de reprise pour nos activités (outdoor et indoor, jeunes et seniors) ; deux dates (15 décembre pour les jeunes et 20 janvier pour les seniors) que la réalité de la pandémie n'a pas pu confirmer.

Le 19 décembre, l'Assemblée Générale électorale a installé une nouvelle équipe dirigeante pour cette olympiade ; elle va continuer à se battre pour redonner vie à nos activités :

- Sur le plan sanitaire, en produisant de nouveaux protocoles ;
- Sur le plan sportif, en proposant une fin de saison dès que nous aurons de la visibilité sur les 5 mois qui restent pour cette saison 2020-21 ; je vous confirme que tous les scénarii seront envisagés ;
- Sur le plan social, en mobilisant plus encore le réseau fédéral (fédération, ligues et comités) en lien avec vos équipes ;
- Sur le plan économique, avec deux initiatives : une externe en lien avec le comité olympique, une interne au réseau FFBB.

### **Initiative du Comité National Olympique et Sportif :**

Vous avez été nombreux à participer aux différentes enquêtes menées depuis le début de la pandémie. Ces enquêtes sont essentielles pour confirmer et justifier nos demandes auprès des pouvoirs publics. Elles servent de base à l'appréciation de leur bien-fondé.

Le Premier Ministre avait organisé une première réunion le 5 septembre à l'Hôtel Matignon en présence de divers représentants de l'écosystème sportif et avait proposé qu'un bilan soit fait à la fin de l'année 2020 pour envisager plus précisément des mesures de soutien. Depuis évidemment, le temps a passé et il y a eu malheureusement une aggravation de la situation sanitaire mais aussi heureusement quelques avancées concernant les mesures telles que l'élaboration de plans d'urgence ou la possibilité de mise en œuvre d'un Pass'sport.

L'année 2020 est terminée, il nous faut faire un point de situation qui soit le plus précis et le plus complet possible pour étayer tous nos propos et propositions.

Dans la continuité de l'enquête réalisée dès la fin octobre avec la société Talk4, nous vous proposons de participer à un point, à fin décembre 2020, qui sera exclusivement centré sur les données économiques. Vous trouverez, [ici](#), et en pièce jointe, le questionnaire tel qu'il sera mis en ligne sur la plateforme Talk4 à partir de Jeudi 21 janvier à 6h et qui sera le réceptacle de vos réponses.

Le calendrier est le suivant :

- Ouverture de la plateforme avec activation des liens de participation : jeudi 21 janvier à 6h00
- Clôture des réponses : mercredi 3 février à 18h
- Livraison des données brutes : jeudi 4 février

Le lien attribué à destination des clubs de basketball pour pouvoir répondre à l'enquête est : <https://innov-up.talk4.pro/barometre-2021/s/200df6fb817/>

Nous vous le communiquons tout en vous précisant la date d'ouverture de la plateforme.

Ces réponses nous permettront d'émettre des conclusions et d'étayer nos demandes auprès des pouvoirs publics. Nous pouvons bien évidemment y ajouter l'intérêt de ce que cela représente vis-à-vis du grand public, des médias ou des autres acteurs du sport français.

Nous comptons sur votre participation pour légitimer sans conteste la démarche entreprise et ses conclusions à venir.

## **Initiative du réseau FFBB (fédération, ligues et comités) :**

Au sein de vos clubs, vos équipes ont été privées d'une compétition régulière ; certaines n'ont d'ailleurs pas du tout débuté les compétitions départementales ; nous en avons conscience.

A chaque intervention gouvernementale sanctionnant nos activités, les sollicitations de clubs et de licenciés se multiplient pour demander soit le remboursement des licences (voire des cotisations de clubs !) ou des frais d'engagement, soit un geste financier pour la saison prochaine.

La réalité économique des clubs est très diverse ; cela va du club en grande difficulté financière au club en situation stable compte tenu du contexte. L'enquête du CNOSF ainsi que le contrôle de gestion que nous réalisons en ce moment auprès des clubs de championnat de France, seront des éléments d'appréciation importants.

Le premier dispositif prévu par le gouvernement pour le sport amateur est un soutien à la prise de licence pour des familles en difficulté : le Pass'sport, espérons-le, débutera la saison prochaine ; son montant est de 100 millions €, soit 5,80 €/licencié ou 3€/pratiquant.

Espérons également que l'enquête du CNOSF donnera lieu à un deuxième plan de soutien au sport amateur, mais également aux fédérations qui, pour le moment, n'ont fait l'objet d'aucune mesure particulière de soutien gouvernemental.

Vous le savez, vos licenciés paient une cotisation incluant la licence FFBB répartie en :

- i) une part fédérale (socle et, éventuellement, extension joueur),
- ii) une part régionale (socle et, éventuellement, extension joueur),
- iii) une part départementale (socle et, éventuellement, extension joueur)

Je vous rappelle que le socle fédéral s'élève à 12€/an, soit 1€/mois.

Il arrive qu'un licencié (ou ses parents pour un mineur) demande, à vous comme à nous, le remboursement partiel ou total de sa cotisation.

Il arrive qu'un club nous demande le remboursement partiel ou total de la licence de tous ses licenciés et s'engage à rembourser le reste de la cotisation aux mêmes licenciés.

Il arrive aussi qu'un club nous demande le remboursement partiel ou total de la licence de tous ses licenciés sans pour autant s'engager à rembourser le reste de la cotisation aux mêmes licenciés.

Il est clair que le remboursement par le réseau fédéral de toutes les licences le mettrait globalement en cessation de paiement, comme d'ailleurs l'ensemble des fédérations de sport de salle, et comme la plupart des clubs amateurs s'ils devaient rembourser les cotisations.

Je vous fais suivre la communication d'un club faite récemment à ses licenciés :

*"Chaque année, les associations vous demandent de régler une cotisation. Cette cotisation aide au fonctionnement général du club mais ne reflète pas la réalité du coût réel des frais engagés. Les charges du club sont diverses et variées (location de gymnase, coût des licences individuelles de l'encadrement, frais d'arbitrage, engagement en championnat, frais bancaires, frais de communication, matériel, etc.). Selon la loi 1901 relative aux associations à but non lucratif, les cotisations sont dues pour toute la saison. Une cotisation signifie que l'on adhère à un projet associatif et ne constitue pas une « avance » sur des services rendus. Selon notre règlement intérieur, pas de remboursement même en cas d'abandon de l'activité par l'adhérent. Le club va retenir la somme de X € sur chaque cotisation. Cette somme correspond aux*

*frais fixes et incompressibles de fonctionnement.*

*Conscient de l'enjeu économique qui découle directement de la crise sanitaire, le club entend proposer des remboursements partiels en fonction des catégories et de l'absence réelle d'entraînement et d'animation.*

*Conscient également de l'enjeu de faire survivre le club afin de pouvoir poursuivre à l'avenir ses activités sportives et culturelles proposées tout au long de l'année, par conséquent, le club a décidé de proposer un remboursement partiel au prorata des semaines « perdues » et en comptabilisant les frais fixes et incompressibles.*

*Nous fonctionnons chaque saison sur 37 semaines ouvrables, hors vacances scolaires.*

**CALCUL DU REMBOURSEMENT :**

*Cotisation Y € - Frais Fixes X € = Z €*

*Z € / 37 (nombre de semaines ouvrables hors vacances scolaires) = Z / 37 €*

*Le club remboursera Z / 37 € x Nb de semaines fermées selon les catégories".*

Je trouve cette approche pertinente, j'ai souhaité la partager avec vous.

Pour être très clair, la fédération a créé, en juin 2020, un fonds de 2 millions € pour faciliter le Retour au Jeu lors de la saison 2020-21 ; c'est un effort important pour notre fédération ; nous ne sommes pas le football, rugby ou tennis aux budgets beaucoup plus importants. D'autres éléments de comparaison : le hand a créé un fonds de 1,5 millions € et le volley 0,4 million € ; notre fonds est égal aux crédits PSF attribués par l'Etat à notre sport en 2020.

La fédération a considérablement baissé le budget prévisionnel de la saison 2020-21, basé sur une perte de -6% du nombre de licences (nous sommes hélas à -18%) et le maintien, heureusement, des partenariats privés.

Malgré cette projection inquiétante et une situation fragilisée, nous avons évoqué, mercredi 13 janvier, avec l'ensemble des ligues et comités, le principe d'un soutien financier aux clubs en difficulté, en complément de ce qui pourra être fait par le gouvernement. Chaque structure regarde quelle est sa capacité à contribuer à un effort national ou local, dans la perspective de créer un nouveau fonds de soutien aux clubs.

Quatre groupes de travail, composés de présidents de ligues et comités, planchent actuellement sur les principes de soutien. Nous devrions y voir plus clair courant février et nous ferons ce que nous pourrions comme toujours.

Désolé d'autant de détails, mais il me paraît indispensable de vous donner ces éléments d'appréciation au moment où nous (clubs, comités, ligues et fédération) sommes impactés par cette crise pandémique sans précédent ; nous devons rester solidaires pour qu'ensemble nous préparions la meilleure reprise possible de nos activités.

Je compte sur vous pour répondre à l'enquête du CNOSF et prenez rendez-vous le plus tôt possible pour le volet sportif et dès février pour le volet économique.

En attendant, je vous souhaite, de la part de notre nouvelle équipe fédérale, une belle année 2021 pour vous, vos proches et l'ensemble des licenciés de votre club.

Avec mes plus sportives amitiés,



Jean-Pierre SIUTAT  
Président